

LES ACCOMPAGNEMENTS FINANCIERS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE



Accompagner :

- Territoires Conseils
- Ingénierie (AMI, Centre-bourgs, Contrats de ruralité ...)
- Aides TEPCV



Prêter :

- Pour la réhabilitation des bâtiments publics
- Pour le développement des infrastructures



Investir :

- Aux côtés d'investisseurs privés
- Sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie (production, transport, distribution, stockage)